

Guide Conférencier

RNCP25730 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342, 334
Code(s) ROME	G1201, G1102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)

<http://www.u-pem.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Accompagner des personnes lors de circuits touristiques ou de visites de sites afin de leur faire découvrir des lieux (spécificités géographiques, historiques, culturelles, ...), selon les règles de sécurité des biens et des personnes.
- Animer des conférences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- analyser et mettre en œuvre les paramètres d'une prestation de médiation orale des patrimoines ;
- adapter son propos aux conditions particulières ;
- planifier, concevoir et réaliser la prestation en employant toutes les méthodes de communication et de conduite de groupe ;
- concevoir la trame de la prestation ;
- conduite de la prestation.
- actualiser et enrichir ses connaissances scientifiques et culturelles;
- effectuer des recherches documentaires ;
- développer et élargir ses champs d'interventions.
- appréhender les enjeux d'un territoire quels que soient les emboîtements d'échelles ;
- apprendre à maîtriser la panoplie d'outils d'interprétation ;
- approcher et découvrir des nouvelles pratiques patrimoniales et des nouvelles thématiques qui font la diversité et la particularité des territoires ;
- maîtriser et analyser le territoire.
- maîtriser une Langue vivante étrangère (anglais et éventuellement une deuxième langue).
- connaître les différents statuts professionnels dans les structures touristiques et culturelles;
- acquérir des éléments pertinents concernant les actions culturelles, la diffusion et la mise en œuvre des prestations de guidage en France.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le guide-conférencier peut exercer son activité au sein de collectivités territoriales, d'entreprises de tourisme,

d'activités culturelles, sportives et de plein air, en indépendant ou au sein d'agence de voyages, d'association, d'office du tourisme, d'organismes culturels, de patrimoines, de parc naturel, de voyageur (tour opérateur).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Guide-conférencier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sur la base de deux textes parus au journal officiel depuis le mois d'août 2011, conformément au décret (n°2011-930) du 1er août 2011 et à l'arrêté du 9 novembre 2011, il n'existera plus à compter du 31 mars 2012 qu'une seule profession habilitée à assurer les visites commentées dans les musées et monuments historiques : celle de guide-conférencier.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 287 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 382
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	71 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- le responsable pédagogique du titre,
- 1 enseignant de l'UPEM
- 2 professionnels du domaine concerné par le titre

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- le responsable pédagogique du titre,
- 1 professionnel du domaine concerné par le titre professionnel.
- 1 représentant du CFA

COMPOSITION DU JURY — VAE

- 1 représentant de la cellule VAE

- 2 enseignants de l'UPEM dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant,
- 2 représentants qualifiés des professions concernées par le titre

2 représentants qualifiés des professions concernées par le titre

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-pem.fr>

<http://www.u-pem.fr/formations/loffre-de-formationen/licences-professionnelles/>

UPEM

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25730/>